

**Communauté de communes de la Forêt
Service EAU et ASSAINISSEMENT**

Communes de : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville,
Montigny, Neuville-aux-Bois, Rebréchien, Saint-Lyé-la-Forêt,
Trainou, Vennecy, Villereau

Horaires d'ouverture :

Accueil Téléphonique au 02 38 75 10 19 :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 12h à 17h

Accueil au public :

Mardi et Vendredi de 14h à 17h et Rdv sur demande

EAU/ASSAINISSEMENT DEMANDE OU MODIFICATION D'ABONNEMENT

Date de l'emménagement (pour les nouveaux abonnés) : / /

Nom et prénom

Domicilié(e) - Adresse compteur :

Adresse de facturation si différente :

Date du relevé : / / Index relevé du compteur Eau :

Agissant en qualité de :

Locataire

Propriétaire

En cas de location merci de bien vouloir indiquer les coordonnées du propriétaire :

Date du déménagement (pour les anciens abonnés qui résilient) : / /

Date du relevé : / / Index relevé du compteur Eau :

Nom et Prénom :

Adresse compteur :

Adresse de facturation si différente :

Téléphone : Adresse électronique :

Sollicite :

- Création d'abonnement Eau potable/Assainissement collectif
- Résiliation d'abonnement Eau potable/Assainissement collectif
- Un branchement au réseau Alimentation en Eau Potable/Eaux usées (pour les terrains non viabilisés)
- La pose d'un compteur d'eau
- La mise à jour (nom, civilité...)
- Autres interventions (à préciser) :

Je m'engage à me conformer en tous points aux conditions techniques et financières des règlement Eau potable et Assainissement en vigueur.

<p>Ancien abonné (Inscrire la mention " lu et approuvé") Date et Signature :</p>	<p>Nouveau abonné (Inscrire la mention " lu et approuvé") Date et Signature :</p>
---	--

Pour toute demande d'abonnement, merci de joindre une copie de la pièce d'identité de chacun des titulaires du contrat.

**Communauté de communes de la Forêt
Service EAU et ASSAINISSEMENT**

Communes de : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville,
Montigny, Neuville-aux-Bois, Rebréchien, Saint-Lyé-la-Forêt,
Trainou, Vennecy, Villereau

Pour toute demande d'abonnement :

Merci de nous transmettre les éléments suivants :

- Une copie de la pièce d'identité du/des demandeurs(s) ;
- La copie de l'état des lieux d'entrée qui mentionne l'index du compteur Eau à la date de l'entrée dans le logement SI LE(S) NOUVEL/NOUVEAUX OCCUPANT(S) EST/SONT LOCATAIRE(S) ;
- Une photo lisible du compteur Eau prise le jour de la vente SI LE/LES NOUVEAUX ABONNE(S) EST/SONT EST/SONT PROPRIETAIRE(S) ;
- L'attestation notariale d'achat SI LE(S) LE/LES NOUVEAUX ABONNE(S) EST/SONT PROPRIETAIRE(S) ;
- Le formulaire joint.

Pour toute demande de résiliation pour tout occupant quittant un logement :

Merci de nous transmettre les éléments suivants :

- La copie de l'état des lieux de sortie qui mentionne l'index du compteur Eau à la date de sortie dans le logement SI L'/LES OCCUPANT(S) EST/SONT LOCATAIRE(S) ;
- Une photo lisible du compteur Eau prise le jour de la vente SI LE/LES ANCIENS ABONNE(S) EST/SONT PROPRIETAIRE(S) ;
- L'attestation notariale de vente SI LE/LES ANCIENS ABONNE(S) EST/SONT PROPRIETAIRE(S) ;
- Le formulaire joint.

Pour toute demande de branchement au réseau Alimentation en Eau Potable et/ou Eaux Usées ainsi que pour toute demande de pose de compteur Eau :

Merci de nous transmettre les éléments suivants :

- Un plan de masse à l'échelle 1/200^{ème} ou 1/250^{ème} sur lequel est indiqué par une croix rouge l'emplacement du compteur ou l'endroit du citerneau si ce dernier a déjà été posé dans le cadre du lotissement ;
- Un plan de situation du terrain où seront réalisés les travaux ;
- Un justificatif de propriété du terrain ;
- Une copie de la pièce d'identité du/des demandeur(s) propriétaire(s) ;
- Une adresse de facturation ;
- Le formulaire joint.

L'abonnement continue à courir jusqu'à la date à laquelle le service Eau Assainissement reçoit la demande de résiliation. Les règlements de service sont communicables en version papier sur demande et téléchargeables sur le site www.cc-foret.fr, onglet Environnement.

Les paiements des factures et autres avis de sommes à payer s'effectuent auprès du Service de Gestion Comptable de Pithiviers, 15 rue de l'Amiral de la Haye, CS 10800, 45308 PITHIVIERS CEDEX, joignable par téléphone au 02 38 30 91 50 et par courriel à l'adresse sgc.pithiviers@dgfip.finances.gouv.fr.

Modes de règlement :

- Par internet avec votre carte bancaire sur le site www.ccf.phaseo.fr,

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public : veuillez joindre le talon à découper à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer, à envoyer ou à déposer au Service de Gestion Comptable de Pithiviers.

- Par mandat ou virement sur le compte suivant : IBAN : FR34 3000 1005 41F4 5500 0000 007 - BIC : BDFEFRPPCCT

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou par CB chez votre buraliste ou votre commerçant partenaire.

Retrouvez l'ensemble des commerçants agréés au paiement des factures publiques sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite En cas de réclamation, vous pouvez écrire à l'adresse électronique secretariat-eau-ass@cc-foret.fr ou par courrier adressé soit au 16 route de Neuville 45470 REBRECHEN soit au 15 rue du Mail Est 45170 NEUVILLE AUX BOIS.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté des Communes de La Forêt, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des abonnements au réseau d'eau et d'assainissement. La base légale de ce traitement est la relation contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service Eau et Assainissement, ainsi que ses partenaires habilités, et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, par courrier à Communauté de Communes de la Forêt DPO- Service Eau et Assainissement 15 rue du Mail Est 45170 Neuville-Aux-Bois. Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

Horaires d'ouverture :

Accueil Téléphonique au 02 38 75 10 19 :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 12h à 17h

Accueil au public :

Mardi et Vendredi de 14h à 17h et Rdv sur demande